



Année scolaire 2024-2025

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Mardi 21 janvier à 19 h en TEAMS

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Mélanie Cliche (psychologue)
Mme Gersende Didier (enseignante)

Parents d'élèves :

M. Christian Pageau
Mme Yamina Zineb Benzellat
Mme Sophie-Émilie Morissette

Membre de la communauté :

Était absente :

Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Rosyonne Rebouças
Monsieur Raphaël Lebailly

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

M. Christian Pageau agira à titre de président de l'assemblée en l'absence de Mme Vanessa St-Pierre. Il souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée peut avoir lieu.

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Brigitte Auger se propose pour agir à titre de secrétaire de l'assemblée. Elle agira comme secrétaire de la rencontre ainsi que de toutes les autres rencontres de l'année en cours.

La proposition est adoptée à l'unanimité : **CE-24/25-24**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 janvier 2025

Il est proposé par Mme Yamina Benzellat d'adopter l'ordre du jour du 21 janvier 2025 tel qu'il a été présenté.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-25**

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'adopter le procès-verbal du 16 décembre 2024 avec les modifications suivantes :

- L'ajout du nom de Mme Sarah Cliche à titre de membre du public.
- Au point 6.2, effectuer la modification de la structure de la phrase : « *Finalement, elle demande que les membres de la direction s'assurent que les procès-verbaux et le calendrier des rencontres soient disponibles sur le site Internet de l'école.* » afin qu'elle soit formulée comme suit : « Finalement, **elle souhaite que les procès-verbaux et le calendrier des rencontres** soient disponibles sur le site Internet de l'école. ».
- À la résolution 8, apporter la précision de la signification de l'acronyme « CAP », soit « communauté d'apprentissage professionnelle ».

La proposition est adoptée à l'unanimité : **CE-24/25-26**

6. Suivis des séances précédentes :

6.1 Consultation obligatoire auprès des élèves

Le point est remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

6.2 Liste des journées pédagogique 2024-2025

Mme Chouinard remet le calendrier des journées pédagogiques, incluant les activités prévues au Service de garde de l'école. Mme Morissette précise la demande en mentionnant qu'il serait souhaitable de transmettre l'horaire des activités des journées pédagogiques en y ajoutant une brève description des activités proposées. Un suivi sera effectué par Mme Chouinard.



7. Période de questions du public

Aucun public.

RÉSOLUTIONS

8. Temps alloué pour les matières obligatoires et à option (Répartition des matières)

2025-2026 (L.I.P. art. 86)

Mme Chouinard expose la procédure de consultation effectuée auprès du personnel enseignant de l'école et présente les grilles-matières. Elle précise également que, selon l'organisation scolaire, il est envisageable de réajuster l'organisation des périodes d'anglais dans le cadre du programme d'anglais intensif.

M. Christian Pageau propose d'approuver les grilles-matières telles qu'elles ont été présentées.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-27**

9. Contenus du programme en orientation scolaire et professionnel (L.I.P. art. 85)

Mme Chouinard présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) mis en place au sein de l'école.

Mme Yamina Benzellat propose d'adopter les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) tels qu'ils ont été présentés.

Les COSP sont adoptés à l'unanimité : **CE-24/25-28**

10. Sorties éducatives, culturelles et sportives à l'extérieur de l'école (L.I.P. art. 90)

Mme Chouinard présente les sorties sportives organisées pour les élèves des classes Apprentissages.

M. Christian Pageau propose d'adopter les sorties sportives telles qu'elles sont présentées.

Les activités sont adoptées à l'unanimité : **CE-24/25-29**

COMMUNICATION ET SUIVIS

11. Direction

11.1 Suivi du budget annuel de l'établissement (L.I.P. art. 96.24)

Tous les détails seront présentés lors de la prochaine rencontre du CÉ. Par ailleurs, Mme Chouinard précise que le budget n'est pas déficitaire et que des suivis réguliers sont effectués pour s'assurer du maintien d'un budget équilibré.

11.2 Suivi du comité d'embellissement de la cour d'école

Le point est reporté à la prochaine rencontre du CÉ.

12. Comité de parents

Aucune communication.

16. Présidente du Conseil d'établissement

Aucune communication.

17. Varia

Aucun varia

18. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée, 19h53.

Christian Pageau

Vice-Président du Conseil d'établissement

Natalie Chouinard

Directrice d'établissement